

LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLAN DE FORMATION GÉNÉRAL DE LA DGBF

1. Envoyer un courrier aux différentes directions a l'effet de recueillir les besoins en formation Côte d'Ivoire et hors Côte d'Ivoire.
2. Elaborer l'avant-projet de plan de formation à partir des besoins exprimés
3. Transmettre le projet de plan aux différentes directions pour observations
4. Prendre en compte les observations des structures
5. Transmettre le projet de plan de formation actualisé au DG pour validation.

Après la validation du plan de formation, suivent les étapes ci-après :

Pour les formations Côte d'Ivoire :

- Sélectionner des cabinets de formation
- Organiser les sessions de formation

Pour les formations hors Côte d'Ivoire :

- Dresser le tableau des participants ainsi que les thèmes retenus et les dates
- Préparer les Communications en Conseils des Ministres